



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°IDF-052-2025-10

PUBLIÉ LE 24 OCTOBRE 2025

Sommaire

Agence Régionale de Santé / Direction de la Démocratie en Santé et de la Communication-Démocratie Sanitaire

IDF-2025-10-22-00014 - Arrêté n° 2025/38 modificatif relatif à la Commission Spécialisée « Organisation des Soins » de la **ARS** Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie de la région Île-de-France (10 pages) Page 4

IDF-2025-10-20-00017 - Arrêté n°2025/37 modifiant la composition de la Commission Spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Île-de-France (7 pages) Page 15

Agence Régionale de Santé / service régional des transports sanitaires

IDF-2025-10-23-00007 - Arrêté n°DOS-2025-4521 portant transfert des locaux de la SARL BLANQUI AMBULANCES (93390 - CLICHY-SOUS-BOIS) (2 pages) Page 23

IDF-2025-10-23-00008 - Arrêté n°DOS-2025-4522 portant transfert des locaux de la SAS BLANQUI 93 AMBULANCES (93390 - CLICHY-SOUS-BOIS) (2 pages) Page 26

IDF-2025-10-23-00009 - Arrêté n°DOS-2025-4523 portant changement de responsable légal et de forme juridique de la SASU AMBULANCES MERIDIEN **SA** (94200 Ivry-sur-Seine) (2 pages) Page 29

IDF-2025-10-23-00010 - Arrêté n°DOS-2025-4525 portant changement de responsable légal de la SARL AMBULANCE CD (94700 - MAISONS-ALFORT) (2 pages) Page 32

Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France / Pôle Politique du travail

IDF-2025-10-24-00003 - Décision n° 2025-201 du 24 octobre 2025 **ARS** portant affectation des agents de contrôle dans les unités de contrôle et gestion des intérim de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de Seine-et-Marne (4 pages) Page 35

Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France / secrétariat de direction

IDF-2025-10-24-00004 - Décision n° 2025-202 du 24 octobre 2025 abrogeant la désignation de Mme Sandra EMSELLEM pour assurer les fonctions de directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités par intérim de Seine-et-Marne pour l'exercice des missions relatives au système d'inspection et de la législation du travail (2 pages) Page 40

**Préfecture de la Région d'Ile de France, Préfecture de Paris /
Secrétariat Général Aux Politiques Publiques**

IDF-2025-10-24-00001 - Arrêté modifiant l'arrêté
n°IDF-2021-10-18-00001 du 19 octobre 2021 portant nomination des
membres du deuxième collège du conseil de développement
territorial de la direction territoriale de Paris du grand port fluvio-maritime
de l'axe Seine (4 pages)

Page 43

Rectorat de l'académie de Versailles /

IDF-2025-10-14-00014 - Arrêté portant nomination des membres de la
commission académique pour statuer sur appel des décisions des
conseils de discipline des collèges et lycées (7 pages)

Page 48

Agence Régionale de Santé

IDF-2025-10-22-00014

Arrêté n° 2025/38 modificatif relatif à la
Commission Spécialisée « Organisation des Soins
» de la
Conférence Régionale de la Santé et de
l'Autonomie de la région Île-de-France

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N°2025/38

Arrêté modificatif relatif à la Commission Spécialisée « Organisation des Soins » de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie de la région Île-de-France

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** Le code de la santé publique et notamment les articles L. 1432-1 et L.1432-4, D.1432-28 à D.1432-53 ;
- VU** Le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 modifié relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;
- VU** L'arrêté n° 27/2021 du 01 octobre 2021 fixant la liste des membres de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Île-de-France ;
- VU** Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** L'arrêté DS n°104/2024 du 18 juin 2024 portant délégation à Madame Marion BOUGEARD, Directrice de la démocratie en santé et de la communication de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France ;
- VU** L'arrêté n° 2025/35 modifié du 8 octobre 2025 relatif à la Commission Spécialisée de l'Organisation des soins de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Île-de-France ;
- VU** L'arrêté n° 2025/36 modifié du 23 octobre 2025 modifiant la liste des membres de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Île-de-France ;
- VU** La désignation :
- Au sein du collège 5 :**
- Au titre des **représentants des associations agréées au titre de l'article L.1114-1 de Monsieur Dominique ZEZIMA, France Rein Paris Île de France** en tant que suppléant en remplacement de Madame Odile BASSE

ARRÊTÉ

ARTICLE 1^{er} : La composition de la commission spécialisée « organisation des soins » de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Île-de-France est fixée de la manière figurant en annexe.

ARTICLE 2 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa notification. A l'égard des tiers, ces délais courent à compter de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France.

ARTICLE 3 : Le Directeur général est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Saint-Denis, le 22/10/2025

Le Directeur général
de l'Agence régionale
de santé Île-de-France

Denis ROBIN
Par délégation

Signé

Corentine NEPPEL
Directrice adjointe en charge de la
démocratie en santé
Direction de la démocratie en santé
et de la communication - DESCOM

ANNEXE

Composition de la Commission Spécialisée « Organisation des Soins » Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie de la région Île-de-France

1) Un représentant du Conseil Régional :

Titulaire	Suppléant
Madame Farida ADLANI, Vice-présidente	Madame Agnès RICARD-HIBON, Conseillère régionale

2) Un représentant des Conseils Départementaux :

Titulaire	Suppléant
Monsieur le Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne ou son représentant titulaire : Madame Geneviève CARPE, conseillère départementale déléguée chargée de la santé	Madame Odile SEGURET, Vice-présidente en charge de l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap Monsieur Jean-Pierre BARNAUD, Vice-président en charge du patrimoine environnemental, de la biodiversité, de l'agriculture urbaine et du bien-être animal

3) Un représentant des groupements de communes :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

4) Un représentant des communes :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Thomas CHAZAL, Maire de Vigneux-sur-Seine (91)	Monsieur Ludovic TORO, Maire de Coubron (93)

5) Deux représentants des associations agréées au titre de l'article L.1114-1 :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Alain LAFORET - Fédération Nationale des associations de retraités (FNAR)	Madame Françoise PIQUE LE CUN - UFC QUE CHOISIR Madame Diane PAOLO - URAF IDF
Monsieur Sidi-Mohammed GHADI - Association des Familles Victimes du Saturnisme	Monsieur Dominique ZEZIMA - France Rein Paris IDF Monsieur Jean-Pierre BESNARD - VMEH-Visite des malades dans les établissements hospitaliers

6) Un représentant des associations de retraités et personnes âgées :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Gérard PERRIER, CDCA 93	Monsieur Philippe PINGLIN, CDCA 93 Monsieur Alain GAVILLET, CDCA 95

7) Un représentant des associations de personnes handicapées :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

8) Un représentant des conseils territoriaux de santé :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Francis BRUNELLE (CTS 92)	Monsieur Michel GIRARD (CTS 92)

9) Trois représentants des organisations syndicales de salariés :

Titulaire	Suppléant
Madame Corinne LAMARCQ (Union régionale des syndicats CFTC d'Île-de-France)	Monsieur David FILLON Monsieur Jean-Marc CICUTO
Madame Isabelle CAYLA (Union Régionale des syndicats CFDT d'Île-de-France)	Monsieur Philippe PATRY Madame Gwenaëlle YVINEC
Monsieur José ALVAREZ (Union Régionale Île-de-France CFE-CGC)	Madame Marie Laurence BONMARCHAND Madame Bettina KEMPF

10) Un représentant des organisations syndicales d'employeurs :

Titulaire	Suppléants
Madame Nolwenn MARE (MEDEF- Île-de-France)	Monsieur Olivier CHALMEAU (MEDEF- Île-de-France)

11) Un représentant des organisations syndicales des artisans, des commerçants et des professions libérales :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

12) Un représentant des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	En attente de désignation

13) Un représentant de la Mutualité Française :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Aldino IZZI, Membre du bureau Mutualité Française)	Monsieur Philippe HEDIN, Président de l'Union des Mutuelles co-gérées-social Madame Carole DECHAMPS, Mutualité Française

14) Le directeur d'organisme, représentant, au niveau régional, chaque régime d'assurance maladie dont la caisse nationale est membre de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie ou son représentant :

Titulaire	Suppléants
Monsieur Albert LAUTMAN (Directeur, DCGDR, CPAM de Paris)	Monsieur Nicolas INGRAIN (sous-directeur, DCGDR, CPAM de Paris) Monsieur Hugo CROMBEZ (Chef de projet – CPAM de Paris)

15) Un représentant des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé :

Titulaire	Suppléant
En attente de désignation	Madame Leslie MESNAY - CLS Les Mureaux 78

16) Au titre des organismes œuvrant dans le domaine de l'observation de la santé :

Titulaire	Suppléant
Madame Nathalie BELTZER (ORS IDF)	Madame Lydie GIBEY (CREAHI Île-de-France)

17) Cinq représentants des établissements publics de santé, dont trois présidents de commissions médicales d'établissement de centres hospitaliers, de centres hospitaliers universitaires et de centres hospitaliers en psychiatrie :

Titulaires	Suppléants
Damien HUGOT, Délégué régional adjoint FHF IDF	Madame Alice JAFFRE, Directrice adjointe, Centre Hospitalier de Rambouillet (FHF IDF) Madame Yolande Di NATALE, Directrice générale du GHT Grand-Paris Nord-Est (FHF IDF)
Madame Isabelle PERSEC, Déléguée régionale FHF IDF	Monsieur Vincent MICHALOUX - Direction de la stratégie et de la transformation (APHP) Madame Vanessa VILLAFRANCA - Direction de la stratégie et de la transformation (APHP)

➤ Au titre des présidences de commissions médicales d'établissement de centres hospitaliers et de centres hospitaliers universitaires :

Titulaires	Suppléants
Professeur Loïc de PONTUAL - Chef de service de pédiatrie, hôpital Jean-Verdier (AP HP)	Docteur François SALACHAS - Coordonnateur du centre de référence maladies rares, Département de neurologie, La Pitié Salpêtrière (AP HP)
Docteur Edouard DEVAUD, Président de la CME du GHT Novo (95)	Docteur Omar BELKHODJA, PCME Grand Hôpital de l'Est Francilien Docteur Serge LOKO, Président de la CME du CH de MEULAN LES Mureaux (78)

➤ Au titre des présidences de commissions médicales d'établissement de centres hospitaliers en psychiatrie :

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	Docteur Ouardia OTMANI, GH Paul GUIRAUD

18) Deux représentants des établissements privés de santé à but lucratif, dont un président de conférence médicale d'établissement :

Titulaires	Suppléants
Madame Helena KISLER-ELKOUBY, Déléguée générale (FHP IDF)	Monsieur Patrick SERRIERE, Président de la Fédération Hospitalière Privée (FHP IDF) Madame Dominique BOULANGE, Présidente du centre médico - chirurgical Ambroise Paré, Pierre CHEREST et HARTMANN (92) (FHP IDF)
Docteur Marc ZARKA, Hôpital privé d'Evry -Clinique de l'Essonne (91)	Docteur Marine COROIR, Présidente CME Clinique Maussins-Nollet (75)

19) Deux représentants d'établissement privés de santé à but non lucratif, dont un président de CME :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Renaud COUPRY - Directeur général Association la Châtaigneraie - CRF MENUCCOURT (95), Délégué régional de la FEHAP IDF	Madame Julie CHASTRES, Directrice générale Hôpital Sainte Camille (FEHAP) (94) Monsieur Guillaume CHESNEL, Directeur général adjoint du Groupe Hospitalier Diaconesses Croix Saint Simon (FEHAP IDF)
Docteur Gérald CHOUKROUN, Pneumologue et réanimateur médical, Président de CME de l'hôpital Forcilles (77)	Docteur Marc ZINS, Président de la CME du Groupe Hospitalier Saint Joseph (FEHAP IDF) Docteur Marc BEAUSSIER, Président de la CME de l'Institut Mutualiste Montsouris (FEHAP IDF)

20) Un représentant des établissements exerçant des activités d'hospitalisation à domicile :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Ghislain PROMONET, Fédération Nationale des établissements hospitaliers à domicile (FNEHAD)	Monsieur Florent BOUSQUIE, Directeur de l'HAD de l'AP-HP Madame Isabelle BOUVIER, Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon

21) Un représentant des centres de santé et des maisons de santé :

Titulaire	Suppléant
Docteur Fabrice GIRAUX, Fédération Nationale des centres de santé (FNCS)	En attente de désignation

22) Un représentant des communautés professionnelles territoriales de santé :

Titulaire	Suppléants
Docteur Jonathan BRAMI, Président CPTS 92	Docteur Marie-Hélène CERTAIN, Présidente CPTS 78 Docteur Marie-Laure SALVIATO, Présidente CPTS 91

23) Un représentant des dispositifs d'appui à la coordination aux articles L. 6327-2 et L. 6327-3 :

Titulaires	Suppléants
Madame Pauline LOUIS, Directrice du DAC 94	Madame Stéphanie WILLEMS, Directrice réseau de néphrologie Île-de-France (DSR) Madame Catherine MOUZAWAK, Réseau SEP IDF(DSR)

24) Un représentant des associations de permanences des soins intervenant dans le dispositif de permanence des soins :

Titulaire	Suppléant
Docteur Nathalie LEROY, Secrétaire générale URPS médecins libéraux IDF	Docteur Abraham SABBAN (CROM IDF) Docteur Laurent DE BASTARD, CROM IDF

25) Un représentant des services d'aide médicale urgente :

Titulaire	Suppléants
Professeur Pierre CARLI, Samu - Urgences de France (SUdF)	Docteur Charlotte CHOLLET (SUdF) Docteur Olivier RICHARD (SUdF)

26) Un représentant des transports sanitaires :

Titulaire	Suppléant
Monsieur Serge BEAUJEAN, Secrétaire général de la Fédération Nationale des Artisans Ambulanciers (FNAA)	Monsieur Robert Romain BIANAY, PDG Groupe EMERGENCE, Fédération nationale des ambulanciers privés (FNAP)

27) Un représentant de services départementaux d'incendie et de secours ou, pour la région Ile-de-France, un représentant de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris désigné par le préfet de police :

Titulaire	Suppléant
Docteur Patrick HERTGEN, Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris	Monsieur Nicolas CHOSSAT, SDIS 91

28) Un représentant des organisations syndicales représentatives des médecins des établissements publics de santé :

Titulaire	Suppléant
Docteur Stéphane DAVID, SNAM-PH	Docteur Michel TRIANTAFYLLOU, INPH Docteur Catherine BOITEUX, CMH

29) Quatre membres des unions régionales des professionnels de santé (URPS) :

Titulaires	Suppléants
Docteur Bertrand DE ROCHAMBEAU, Vice-président URPS IDF- Médecins libéraux	Docteur Henri GUERINI, URPS IDF - Médecins libéraux Docteur Patrick SIMON, trésorier URPS IDF - Médecins libéraux
Docteur Mardoche SEBBAG, URPS IDF - Médecins libéraux	Docteur Arnaud SAADA, URPS IDF - Médecins libéraux Docteur Bernard ELGHOZI, Trésorier adjoint URPS IDF - Médecins libéraux
Docteur Delphine CHADOUTAUD, Présidente de URPS - Pharmaciens IDF	Madame Camille COURCIER, URPS Sages-femmes IDF – AUIF Madame Bernadette HERAULT, URPS Infirmiers IDF – AUIF
Madame Fatima SAID DAUVERGNE, URPS infirmiers IDF AUIF	Monsieur Bertrand AUPICON, URPS Podologues IDF – AUIF Madame Véronique DISSAT, URPS Orthoptistes – AUIF

30) Un représentant de l'ordre régional des médecins :

Titulaire	Suppléants
Docteur Jean-Luc THOMAS (Président CROM IDF)	Docteur Eric GIBERT (CROM IDF)

31) Un représentant du syndicat des internes en médecine générale :

Titulaire	Suppléant
Marine LOTY (Présidente SIHP)	Maïssa BOUKERROU (Présidente SRP-IMG)

32) Un représentant du ministère de la Défense :

Titulaire	Suppléant
Madame Marion AUBOIN, Médecin-chef HIA Bégin	Monsieur Gilles KERANGUEVEN

33) deux membres issus de la commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux :

Titulaires	Suppléants
Madame Claire PARDOEN, Union Régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS IDF)	Madame Charlotte LEBRUN, Union Régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS IDF) Madame Brigitte VIGROUX, Union Régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (URIOPSS IDF)
Monsieur Louis MATIAS, Directeur de la Maison Ferrari (FEHAP IDF)	Madame Sophie VILLEDIEU, Fondation Léopold BELLAN (FEHAP IDF) Madame Marie DEROY (FEHAP IDF)

Agence Régionale de Santé

IDF-2025-10-20-00017

Arrêté n°2025/37 modifiant la composition de la
Commission Spécialisée pour les prises en charge
et accompagnements médico-sociaux de la
Conférence Régionale de la Santé et de
l'Autonomie d'Île-de-France

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N°2025/37

Arrêté modifiant la composition de la Commission Spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Île-de-France

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** Le code de la santé publique et notamment les articles L.1432-4, D.1432-28 à D.1432-53
- VU** Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** L'arrêté n° 27/2021 du 1^{er} octobre 2021 fixant la liste des membres de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Île-de-France ;
- VU** L'arrêté n° 2025/31 modifié du 9 octobre 2025 relatif à la Commission Spécialisée pour les prises en charge et accompagnement médico-sociaux de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Île-de-France ;
- VU** L'arrêté DS n°104/2024 du 18 juin 2024 portant délégation à Madame Marion BOUGEARD, Directrice de la démocratie en santé et de la communication de l'Agence Régionale de Santé Île-de-France ;
- VU** L'arrêté n°2025/36 modifié du 23 octobre 2025 modifiant la liste des membres de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Île-de-France
- VU** Les désignations :

Au sein du collège 6 :

- Au titre **des représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées** de Monsieur Sébastien PAUTASSO-CHADOUTAUD - FEHAP IDF (Président Fondation Ellen POIDATZ) en tant que titulaire en remplacement de Monsieur Loïc GILBERT et de Madame Birgit VILLAIN – FEHAP IDF (Fondation John Bost) en tant que suppléante en remplacement de Madame Laurence LECOMTE

ARRÊTÉ

ARTICLE 1^{er} : La composition de la Commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie d'Île-de-France est fixée de la manière figurant en annexe du présent arrêté.

ARTICLE 2 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa notification. A l'égard des tiers, ces délais courent à compter de la date de publication de la décision au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France.

ARTICLE 3 : Le Directeur général est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Saint-Denis, le 20/10/2025

Le Directeur général
de l'Agence régionale
de santé Île-de-France

Denis ROBIN
Par délégation,

Signé

Corentine NEPPEL
Directrice adjointe en charge de la
démocratie en santé
Direction de la démocratie en
santé et de la communication -
DESCOM

ANNEXE

Composition de la Commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux de la Conférence régionale de la Santé et de l'Autonomie d'Île-de-France

Le premier collège est composé de représentants des collectivités territoriales, des communes et groupements de communes. Il comprend 5 membres :

Titulaires	Suppléants
Madame Anne GBIORCZYK, vice-présidente du Conseil départemental de Seine-et-Marne, en charge de l'enfance, de la famille et de la présence médicale	Monsieur Bernard COZIC, vice-président du Conseil départemental de Seine-et-Marne en charge des solidarités Madame Véronique VEAU, vice-présidente du Conseil départemental de Seine-et-Marne, en charge de la culture et du patrimoine.
Madame Cendrine CHAUMONT, conseillère départementale de l'Essonne	Madame Marie-Claire CHAMBARET, vice-présidente du Conseil départemental de l'Essonne en charge de l'autonomie

Le deuxième collège est composé de représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux. Il comprend 6 membres :

1) Deux représentants des associations agréées au titre de l'article L.1114-1 :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Alain LAFORET - Fédération Nationale des associations de retraités (FNAR)	Madame Françoise PIQUE LE CUN - UFC QUE CHOISIR Madame Diane PAOLO - URAF IDF
Madame Françoise FORET - Association des familles de traumatisés crâniens et des cérébro-lésés	Madame Michèle DE PREAUDET - Association des familles de traumatisés crâniens et des cérébro-lésés Madame Affoué Diane GOLI - APF France Handicap

2) Deux représentants des associations de retraités et personnes âgées :

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation
Madame Monique ZANATTA - CDCA 92	Monsieur François CHARLES - CDCA 92 Madame Christine MANUEL - CDCA 94

3) Deux représentants des associations de personnes handicapées :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Sébastien LEGOFF - CDCA 91	En attente de désignation
En attente de désignation	Monsieur Damien GUER - CDCA 77

Le 3^{ème} collège est composé de représentants des conseils territoriaux de santé. Il comprend un membre :

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation

Le 4^{ème} collège est composé de partenaires sociaux. Il comprend 4 membres.

1) Un représentant des organisations syndicales de salariés :

Titulaires	Suppléants
Madame Isabelle CAYLA - CFDT IDF	Monsieur Philippe PATRY - CFDT IDF Madame Gwenaëlle YVINEC - CFDT IDF

2) Un représentant des organisations syndicales d'employeurs :

Titulaires	Suppléants
Madame Martine GUIBERT - CPME Ile-de-France	Madame Hélène REQUI Madame Evelyne GUFFENS

3) Un représentant des organisations syndicales des artisans, des commerçants et des professions libérales :

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation

4) Un représentant des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles :

Titulaires	Suppléants
En attente de désignation	En attente de désignation

Le 5^{ème} collège est composé d'acteurs de la cohésion et de la protection sociales. Il comprend 2 membres :

1) Un représentant au titre de la cohésion sociale :

Titulaires	Suppléants
Gwenaëlle MORVAN – Emmaüs Solidarité	Madame Bérangère GRISONI - Collectif « Les morts de la rue » Madame Maritsa ANASTASIOU - Association CARITAS

2) Un représentant de la Mutualité Française :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Aldino IZZI, Mutualité Française IDF	Monsieur Philippe HEDIN, Président de l'Union des Mutuelles co-gérées-social Madame Carole DECHAMPS - Mutualité Française

Le 6^{ème} collège est composé d'offreurs des services de santé. Il comprend 12 membres :

1) **Quatre représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées :**

Titulaires	Suppléants
M. Romain DELMAS – URIOPSS IDF (Association Caritas)	En attente de désignation En attente de désignation
Monsieur Sébastien PAUTASSO-CHADOUTAUD FEHAP IDF (Président Fondation Ellen POIDATZ)	Madame Birgit VILLAIN – FEHAP IDF (Fondation John Bost)
Madame Céline LAMOUR - NEXEM	Monsieur Jean-François GEY - NEXEM En attente de désignation
En attente de désignation	Madame Catherine HARPEY - Union Régionale des associations de parents et amis de personnes handicapées mentales (URAPEI) En attente de désignation

2) **Quatre représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées :**

Titulaires	Suppléants
Madame Romy LASSERRE SAINT MAURICE, Directrice EHPAD Péan (SYNERPA)	Monsieur Eddy CHENAF, Directeur général EHPAD Solemnes. (SYNERPA) Monsieur Marc LAVAUD, vice-président de l'association ACEP et Gestionnaire de l'EPHAD le Patio (FNAQPA)
Monsieur Emmanuel SYS, Directeur du GCSMS Les EHPAD Publics du Val de Marne (FHF)	Madame Claire DAVY, Direction de la stratégie et de la Transformation AP-HP Madame Audrey VATAN, Directrice adjointe, Direction Commune Fondation Aulagnier et Ehpads Les Marronniers (FHF)
Monsieur Louis MATIAS, Directeur de la Maison Ferrari (FEHAP IDF)	Madame Sophie VILLEDIEU - Fondation Léopold BELLAN FEHAP IDF Madame Marie DERROY, Chargée de mission FEHAP Île de France
Madame Claire PARDOEN - URIOPSS IDF	Madame Charlotte LEBRUN - URIOPSS IDF

	Madame Brigitte VIGROUX - URIOPSS IDF
--	---------------------------------------

3) Un représentant des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales :

Titulaires	Suppléants
Monsieur Eric LEMERCIER, Directeur d'établissements (Groupe SOS)	Madame Catherine DELORME, Déléguée régionale IDF de la Fédération Addictions (FA) et Directrice du Trait d'Union - Oppedia (92) Monsieur Denis JOUTEAU, Délégué régional Fédération Addictions

4) Un membre des unions régionales des professionnels de santé :

Titulaires	Suppléants
Docteur Nathalie LEROY, Secrétaire générale URPS médecins libéraux IDF	Docteur Laurent DE BASTARD, CROM IDF Docteur Abraham SABBAH, CROM IDF

Le 7^{ème} collège est composé de deux membres issus de la commission spécialisée pour l'organisation des soins :

Titulaires	Suppléants
Madame Helena KISLER-ELKOUBY, Déléguée générale (FHP IDF)	Monsieur Patrick SERRIERE, président de la Fédération Hospitalière Privée (FHP IDF) Madame Dominique BOULANGE, Présidente du centre médico - chirurgical Ambroise Paré, Pierre CHEREST et HARTMANN (92) (FHP IDF)
Monsieur José ALVAREZ - Union Régionale Île-de-France CFE-CGC	Madame Marie Laurence BONMARCHAND Madame Bettina KEMPF

Agence Régionale de Santé

IDF-2025-10-23-00007

Arrêté n°DOS-2025-4521 portant transfert des
locaux de la SARL BLANQUI AMBULANCES
(93390 - CLICHY-SOUS-BOIS)

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N°DOS-2025-4521

portant transfert des locaux de la SARL BLANQUI AMBULANCES

(93390 – CLICHY-SOUS-BOIS)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L.6311-1 à L.6311-2, L.6312-1 à L.6312-5, L.6313-1, R.6312-1 à R.6312-23, R.6312-29 à R.6312-43, R.6313-5 à R.6313-7-1 ;
- VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale d'Île de France à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** l'arrêté ministériel du 21 décembre 1987 modifié relatif à la composition du dossier d'agrément des personnes effectuant des transports sanitaires terrestres et au contrôle des véhicules affectés aux transports sanitaires ;
- VU** l'arrêté du 12 décembre 2017 modifié fixant les caractéristiques et les installations matérielles exigées pour les véhicules affectés aux transports sanitaires terrestres ;
- VU** l'arrêté DS N°034/2024 du Directeur général de l'Agence régionale d'Île de France en date du 29 avril 2024, portant délégation de signature à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins, et à certains de ses collaborateurs ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°91-0618 du 20 février 1991 portant agrément de la SARL BLANQUI AMBULANCES, sise 34, rue Louis Auguste Blanqui – 93140 BONDY dont la gérante est madame Patricia VERGER ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°94-2944 du 14 septembre 1994 nommant Monsieur Marcel GRIFFIT gérant de la SARL BLANQUI AMBULANCES en remplacement de Madame Patricia VERGER ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°99-0236 du 15 janvier 1999 autorisant la SARL BLANQUI AMBULANCES à transférer ses locaux du 34, rue Louis Auguste Blanqui – 93140 BONDY au 42, rue Louis Creuzard – 93700 DRANCY ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°05-4266 du 22 septembre 2005 nommant Monsieur Yves GRIFFIT gérant de la SARL BLANQUI AMBULANCES en remplacement de Monsieur Marcel GRIFFIT ;

VU l'arrêté préfectoral n°08-3955 du 18 décembre 2008 autorisant la SARL BLANQUI AMBULANCES à transférer ses locaux du 42, rue Louis Creuzard – 93700 DRANCY au 25, allée Emile Cossonneau – 93390 CLICHY-SOUS-BOIS ;

CONSIDERANT l'accord de transfert des autorisations de mise en service délivré par les services de l'ARS Ile-de-France le 21 juillet 2025 ;

CONSIDERANT la demande de modification de l'agrément déposée par le/la responsable légal/e de la société relative au transfert des locaux ;

CONSIDERANT la conformité du dossier de demande de transfert des locaux aux dispositions de l'arrêté du 21 décembre 1987 modifié ci-dessus visé ;

CONSIDERANT l'attestation sur l'honneur relative à la conformité des installations matérielles, aux normes définies par l'arrêté du 12 décembre 2017 ci-dessus visé ainsi qu'aux normes d'hygiène et de salubrité ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La SARL BLANQUI AMBULANCES est autorisée à transférer ses locaux du 25, allée Emile Cossonneau – 93390 CLICHY-SOUS-BOIS au 23, allée Robert Ricordeau – 93390 CLICHY-SOUS-BOIS à la date du présent arrêté.

ARTICLE 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Directeur général de l'Agence régionale de santé, sise 13, rue du Landy 93200 Saint-Denis. Un recours contentieux peut également être déposé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour l'intéressé ou de sa publication pour les tiers. Ces recours n'ont pas pour effet de suspendre le caractère exécutoire de la présente décision.

ARTICLE 3 : Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs des services de l'État.

Fait à Saint-Denis, le 23/10/2025

P/Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France,
La Responsable du service régional
des transports sanitaires,

SIGNE

Séverine TEISSEDRE

Agence Régionale de Santé

IDF-2025-10-23-00008

Arrêté n°DOS-2025-4522 portant transfert des
locaux de la SAS BLANQUI 93 AMBULANCES
(93390 - CLICHY-SOUS-BOIS)

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N°DOS-2025-4522

portant transfert des locaux de la SAS BLANQUI 93 AMBULANCES

(93390 – CLICHY-SOUS-BOIS)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L.6311-1 à L.6311-2, L.6312-1 à L.6312-5, L.6313-1, R.6312-1 à R.6312-23, R.6312-29 à R.6312-43, R.6313-5 à R.6313-7-1 ;
- VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale d'Île de France à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** l'arrêté ministériel du 21 décembre 1987 modifié relatif à la composition du dossier d'agrément des personnes effectuant des transports sanitaires terrestres et au contrôle des véhicules affectés aux transports sanitaires ;
- VU** l'arrêté du 12 décembre 2017 modifié fixant les caractéristiques et les installations matérielles exigées pour les véhicules affectés aux transports sanitaires terrestres ;
- VU** l'arrêté DS N°034/2024 du Directeur général de l'Agence régionale d'Île de France en date du 29 avril 2024, portant délégation de signature à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins, et à certains de ses collaborateurs ;
- VU** l'arrêté n°DOS-2022/4972 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile de France en date du 10 décembre 2022, portant agrément sous le n° ARS-IDF-TS/309, de la SAS BLANQUI 93 AMBULANCES, sise 25, allée Emile Cossonneau – 93390 CLICHY-SOUS-BOIS, dont le président est Monsieur Jordan GRIFFIT ;

CONSIDERANT l'accord de transfert des autorisations de mise en service délivré par les services de l'ARS Ile-de-France le 21 juillet 2025 ;

CONSIDERANT la demande de modification de l'agrément déposée par le/la responsable légal/e de la société relative au transfert des locaux ;

CONSIDERANT la conformité du dossier de demande de transfert des locaux aux dispositions de l'arrêté du 21 décembre 1987 modifié ci-dessus visé ;

CONSIDERANT l'attestation sur l'honneur relative à la conformité des installations matérielles, aux normes définies par l'arrêté du 12 décembre 2017 ci-dessus visé ainsi qu'aux normes d'hygiène et de salubrité ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La SAS BLANQUI 93 AMBULANCES est autorisée à transférer ses locaux du 25, allée Emile Cossonneau – 93390 CLICHY-SOUS-BOIS au 23, allée Robert Ricordeau – 93390 CLICHY-SOUS-BOIS à la date du présent arrêté.

ARTICLE 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Directeur général de l'Agence régionale de santé, sise 13, rue du Landy 93200 Saint-Denis.
Un recours contentieux peut également être déposé auprès du tribunal administratif compétent.
Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour l'intéressé ou de sa publication pour les tiers.
Ces recours n'ont pas pour effet de suspendre le caractère exécutoire de la présente décision.

ARTICLE 3 : Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs des services de l'État.

Fait à Saint-Denis, le 23/10/2025

P/Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France,
La Responsable du service régional
des transports sanitaires,

SIGNE

Séverine TEISSEDRE

Agence Régionale de Santé

IDF-2025-10-23-00009

Arrêté n°DOS-2025-4523 portant changement
de responsable légal et de forme juridique de la
SASU AMBULANCES MERIDIEN
(94200 Ivry-sur-Seine)

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N°DOS-2025-4523

portant changement de responsable légal et de forme juridique de la SASU AMBULANCES MERIDIEN (94200 Ivry-sur-Seine)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L.6311-1 à L.6311-2, L.6312-1 à L.6312-5, L.6313-1, R.6312-1 à R.6312-23, R.6312-29 à R.6312-43, R.6313-5 à R.6313-7-1 ;
- VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé Île de France à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** l'arrêté ministériel du 21 décembre 1987 modifié relatif à la composition du dossier d'agrément des personnes effectuant des transports sanitaires terrestres et au contrôle des véhicules affectés aux transports sanitaires ;
- VU** l'arrêté du 12 décembre 2017 modifié fixant les caractéristiques et les installations matérielles exigées pour les véhicules affectés aux transports sanitaires terrestres ;
- VU** l'arrêté DS N°034/2024 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France en date du 29 avril 2024, portant délégation de signature à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins, et à certains de ses collaborateurs ;
- VU** l'arrêté n°2013-DT94-57 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France en date du 01 février 2013 portant agrément sous le n°94.13.127 de la SASU AMBULANCES MERIDIEN, sise 23. Rue Pierre et Marie Curie à Ivry-sur-Seine (94200) dont le gérant est Monsieur Yaakob COHEN ;
- VU** l'arrêté n°DOS-217-252 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Ile-de-France en date du 09 août 2017 portant changement de gérance de la SASU AMBULANCES MERIDIEN, dont le nouveau gérant est Monsieur Ouissem BOUDELAA ;
- VU** l'arrêté n°DOS-2022/1093 de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Ile-de-France en date du 15 avril 2022 portant changement de responsable légal de la SASU AMBULANCES MERIDIEN, dont le nouveau président est Monsieur Ahmed MAHMOUD ;

CONSIDERANT le dossier de demande de modification de l'agrément présenté par Monsieur Mouard HAMMOUCHE, relatif au changement de responsable légal et de forme juridique de la SASU AMBULANCES MERIDIEN. ;

CONSIDERANT la conformité du dossier de changement de responsable légal aux dispositions de l'arrêté du 21 décembre 1987 modifié ci-dessus visé ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : La SASU AMBULANCES MERIDIEN, sise 23, rue Pierre et Marie Curie à Ivry-sur-Seine devient la SAS AMBULANCES MERIDIEN dont la présidence est exercée par Monsieur Mouard HAMMOUCHE, à la date du présent arrêté.

ARTICLE 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Directeur général de l'Agence régionale de santé, sise 13, rue du Landy 93200 Saint-Denis. Un recours contentieux peut également être déposé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour l'intéressé ou de sa publication pour les tiers. Ces recours n'ont pas pour effet de suspendre le caractère exécutoire de la présente décision.

ARTICLE 3 : Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs des services de l'État.

Fait à Saint-Denis, le 23/10/2025

P/Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France,
La Responsable du service régional
des transports sanitaires,

SIGNE

Séverine TEISSEDRE

Agence Régionale de Santé

IDF-2025-10-23-00010

Arrêté n°DOS-2025-4525 portant changement
de responsable légal de la SARL AMBULANCE CD
(94700 - MAISONS-ALFORT)

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N°DOS-2025-4525

portant changement de responsable légal de la SARL AMBULANCE CD (94700 – MAISONS-ALFORT)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le Code de la Santé Publique et notamment ses articles L.6311-1 à L.6311-2, L.6312-1 à L.6312-5, L.6313-1, R.6312-1 à R.6312-23, R.6312-29 à R.6312-43, R.6313-5 à R.6313-7-1 ;
- VU** la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret n° 2010-344 du 31 mars 2010 tirant les conséquences, au niveau réglementaire, de l'intervention de la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
- VU** le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé Île de France à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** l'arrêté ministériel du 21 décembre 1987 modifié relatif à la composition du dossier d'agrément des personnes effectuant des transports sanitaires terrestres et au contrôle des véhicules affectés aux transports sanitaires ;
- VU** l'arrêté du 12 décembre 2017 modifié fixant les caractéristiques et les installations matérielles exigées pour les véhicules affectés aux transports sanitaires terrestres ;
- VU** l'arrêté DS N°034/2024 du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île de France en date du 29 avril 2024, portant délégation de signature à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins, et à certains de ses collaborateurs ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°459/82 en date du 19 mai 1982 portant agrément sous le n°94.82.060 de la SARL AMBULANCE CD, sise 21, rue Eugène Sue à Maisons-Alfort (94700) dont le gérant est Monsieur Patrick DEIS ;
- VU** l'arrêté préfectoral n°97/871 en date du 14 mars 1997 portant transferts de locaux de la SARL AMBULANCE CD du 21, rue Eugène Sue à Maisons-Alfort (94700) au 37-39, rue Victor Basch à Maisons-Alfort (94700) ;
- VU** l'arrêté n°DOS-2019/1424 en date du 26 juin 2019 portant changement de gérance de la SARL AMBULANCE CD, sise 37-39, rue Victor Basch à Maisons-Alfort (94700) ;

CONSIDERANT le dossier de demande de modification de l'agrément présenté relatif au changement de responsable légal de la SARL AMBULANCE CD ;

CONSIDERANT la conformité du dossier de changement de responsable légal aux dispositions de l'arrêté du 21 décembre 1987 modifié ci-dessus visé ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Messieurs Patrick DEIS et Ludovic MATRAT sont désormais les seuls co-gérants de la SARL AMBULANCE CD, sise 37-39, rue Victor Basch à Maisons-Alfort (94700), à la date du présent arrêté.

ARTICLE 2 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Directeur général de l'Agence régionale de santé, sise 13, rue du Landy 93200 Saint-Denis. Un recours contentieux peut également être déposé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour l'intéressé ou de sa publication pour les tiers. Ces recours n'ont pas pour effet de suspendre le caractère exécutoire de la présente décision.

ARTICLE 3 : Le Directeur de l'offre de soins est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs des services de l'État.

Fait à Saint-Denis, le 23/10/2025

P/Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
Ile-de-France,
La Responsable du service régional
des transports sanitaires,

SIGNE

Séverine TEISSEDRE

Direction régionale et interdépartementale de
l'économie, de l'emploi, du travail et des
solidarités d'Île-de-France

IDF-2025-10-24-00003

Décision n° 2025-201 du 24 octobre 2025
portant affectation des agents de contrôle dans
les unités de contrôle et gestion des intérimis de
la direction départementale de l'emploi, du
travail et des solidarités de Seine-et-Marne



**Décision n° 2025-201 du 24 octobre 2025
portant affectation des agents de contrôle dans les unités de contrôle et gestion des intérimaires de la
direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de Seine-et-Marne**

Le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Ile-de-France,

Vu le code du travail, notamment ses articles R. 8122-1 et suivants.

Vu le décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations,

Vu l'arrêté interministériel du 12 août 2025 nommant Monsieur Fabrice MASI directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France, à compter du 25 août 2025,

Vu l'arrêté ministériel du 25 mars 2024 portant création et répartition des unités de contrôle de l'inspection du travail,

Vu la décision n° 2023-193 du 26 décembre 2023 du directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France relative à la localisation et à la délimitation des unités de contrôle et des sections d'inspection du travail de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de Seine et Marne,

DÉCIDE

Article 1er

Sans préjudice des dispositions de l'article R.8122-10 du code du travail et conformément aux dispositions de l'article R.8122-11 du code du travail, sont affectés dans les sections d'inspection de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de Seine et Marne les agents suivants :

Unité de contrôle N° 1 sise 3 rue de la Galmy CS 10582 77701 Marne la Vallée Cedex 4

Responsable de l'unité de contrôle : Monsieur Jean-Baptiste LY VAN TU, Directeur adjoint du travail

Section 1-01 A : Madame Pauline LEFEVRE, Inspectrice du travail

Section 1-02 : Madame Laetitia HENNOUS, Inspectrice du travail

Section 1-03 : Madame Ellouna BENELMOUFFOK, Inspectrice du travail

Section 1-04 : Madame Nolwenn LE YOUDEC, Inspectrice du travail

Section 1-05 TF et FI : Madame Juliette MATHIEU, Inspectrice du travail

Section 1-06 : Monsieur Alexis COSTES, Inspecteur du travail

Section 1-07 : Mme Aurélie BELLENGER, Inspectrice du travail

Section 1-08 TR : Monsieur Karim BOURAS, Inspecteur du travail

Unité de contrôle N° 2
sise 3 rue de la Galmy CS 10582 77701 Marne la Vallée Cedex 4

Responsable de l'unité de contrôle : Poste vacant

Monsieur Régis PERROT, Directeur du travail, est en charge de l'intérim du poste

Section 2-01 : Monsieur Thomas SALGADO, Inspecteur du travail

Section 2-02 : **Section vacante**

Monsieur Jean-Baptiste LY VAN TU Directeur adjoint du travail assumant les fonctions d'inspecteur du travail est en charge de l'intérim de la section

Section 2-03 : Madame Gaëlle BOTZUNG, Inspectrice du travail

Section 2-04 : Monsieur Léo BOURSIER, Inspecteur du travail

Section 2-05 T : Madame Carmen ZIEGLER, Inspectrice du travail

Section 2-06 : Madame Mathilde MALHER, Inspectrice du travail

Section 2-07 : Madame Marine DESMORTIERS, Inspectrice du travail

Section 2-08 A : Madame Christine GHIZZONI, Inspectrice du travail

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Christine GHIZZONI, l'intérim de la section est assuré par Madame Gaëlle BOTZUNG, Inspectrice du travail

Unité de contrôle N° 3
20 quai Hippolyte Rossignol 77011 Melun cedex

Responsable de l'unité de contrôle : Monsieur Raphaël SEROUR, Directeur adjoint du travail

Section 3-01 : Madame Noémie CHASSARD, Inspectrice du travail

Section 3-02 : Madame Evelyne ZOUBICOU, Inspectrice du travail

Section 3-03 : Madame Nathalie BARBERYE, Inspectrice du travail

Section 3-04 : Madame Clélia SCALI, Inspectrice du travail

Section 3-5 : Monsieur Miguel REVES, Inspecteur du travail

Section 3-6 A : Madame Laura TERROBA, Inspectrice du travail

Section3-07 T : Madame Ingrid LAWSON, Inspectrice du travail

Section3-08 : Madame Amandine BARON-ALECI, Inspectrice du travail

Responsable de l'unité de contrôle : Poste vacant

Monsieur Raphaël SEROUR, Directeur adjoint du travail, est en charge de l'intérim du poste

Section 4-01A : Madame Karine PAUVERT, Contrôleuse du Travail

Madame Caroline ROUSSEAU, Inspectrice du travail, est en charge du contrôle des établissements d'**au moins 50 salariés**.

Conformément aux dispositions de l'article R. 8122-11 1° du code du travail, Madame Caroline ROUSSEAU exerce les pouvoirs de décision administrative relevant de la compétence exclusive d'un inspecteur du travail.

Section 4-02: Madame Nadia DIOP, Inspectrice du travail

Section 4-03 : Monsieur Raphael PREAU, Inspecteur du travail

Section 4-04 : Madame Mathilde HERMIER, Inspectrice du travail

Section 4-05 F : Madame Charlotte ALLAIRE, Inspectrice du travail.

Section 4-06 : Madame Maud HABERT, Inspectrice du travail

Section 4-07 : Madame Caroline ROUSSEAU, Inspectrice du travail

Section 4-08 T : Madame Karine MEDAILLE, Inspectrice du travail

Section 4-09 : Monsieur Anthony TRAVERT, Inspecteur du travail

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement d'un ou d'une responsable d'unité de contrôle désignés à l'article 1 ci-dessus, l'intérim sera assuré par un ou une autre responsable d'unité de contrôle de la Direction départementale de l'emploi du travail et des solidarités de Seine et Marne.

En cas d'absence ou d'empêchement d'un inspecteur ou d'une inspectrice du travail, l'intérim sera prioritairement assuré par un inspecteur ou inspectrice du travail affecté(e) dans la même unité de contrôle ou à défaut une autre unité de contrôle ou par un responsable d'unité de contrôle dans la même ou une autre unité de contrôle.

En cas d'absence ou d'empêchement d'un contrôleur ou d'une contrôleuse du travail, l'intérim sera assuré par un contrôleur ou contrôleuse du travail affecté(e) dans la même unité de contrôle et, en cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci ou de celle-ci, par un contrôleur ou une contrôleuse du travail affecté(e) sur l'une des autres unités de contrôle ou, en cas d'absence ou d'empêchement, par un inspecteur du travail ou d'une inspectrice du travail affecté(e) dans la même unité de contrôle ou une autre unité de contrôle ou par un responsable d'unité de contrôle dans la même ou une autre unité de contrôle.

Article 3

Conformément aux dispositions de l'article R.8122-10 du code du travail, les agents mentionnés à l'article 1 participent lorsque l'action le rend nécessaire aux actions d'inspection de la législation du travail sur le territoire de la direction départementale de l'emploi du travail et des solidarités de Seine et Marne à laquelle est rattachée l'Unité de contrôle où ils sont affectés.

Article 4

La décision n° 2025-175 du 03 septembre 2025 portant affectation des agents de contrôle dans les unités de contrôle et gestion des intérimis de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de Seine et Marne, est abrogée.

Article 5

La présente décision prend effet à la date de sa publication.

Article 6

Le directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ile-de-France est chargé de l'application de la présente décision, qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la région Ile-de-France.

Fait à Aubervilliers, le 24 octobre 2025

Le directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région Ile-de-France,

SIGNÉ

Fabrice MASI

Direction régionale et interdépartementale de
l'économie, de l'emploi, du travail et des
solidarités d'Île-de-France

IDF-2025-10-24-00004

Décision n° 2025-202 du 24 octobre 2025
abrogeant la désignation de Mme Sandra
EMSELLEM pour assurer les fonctions de
directrice départementale de l'emploi, du travail
et des solidarités par intérim de Seine-et-Marne
pour l'exercice des missions relatives au système
d'inspection et de la législation du travail

Décision n° 2025-202 du 24 octobre 2025

Abrogeant la désignation de Mme Sandra EMSELLEM pour assurer les fonctions de directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités par intérim de Seine-et-Marne pour l'exercice des missions relatives au système d'inspection et de la législation du travail

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE
LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE, ÉNERGÉTIQUE
ET NUMÉRIQUE

DIRECTION RÉGIONALE ET INTERDÉPARTEMENTALE
DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS D'ÎLE-DE-FRANCE

Le directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France,

Vu le code du travail, notamment son article R. 8122-2 ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 3 décembre 2009 modifié relatif aux directions départementales interministérielles ;

Vu le décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations ;

Vu l'arrêté interministériel du 12 août 2025 nommant M. Fabrice MASI directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Île-de-France par intérim, à compter du 25 août 2025,

Vu l'arrêté interministériel du 2 octobre 2025 nommant M. Nicolas DROUART, directeur de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de Seine-et-Marne à compter du 1^{er} novembre 2025 ;

Constatant que l'emploi de directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités du Seine-et-Marne n'est plus vacant.

Arrête :

Article 1

La décision n°2025-141 du 1^{er} août 2025 désignant Mme Sandra EMSELLEM pour assurer les fonctions de directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités par intérim de Seine-et-Marne, pour l'exercice des missions relatives au système d'inspection et de la législation du travail est abrogée à compter du 1^{er} novembre 2025.

Article 2

Le directeur de la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités et la directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités par intérim sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs des services de l'État.

Fait à Aubervilliers, le 24 octobre 2025

Le Directeur régional et
interdépartemental de l'économie, de
l'emploi, du travail et des solidarités

SIGNÉ

Fabrice MASI

Préfecture de la Région d'Ile de France,
Préfecture de Paris

IDF-2025-10-24-00001

Arrêté modifiant l'arrêté n°IDF-2021-10-18-00001
du 19 octobre 2021 portant nomination des
membres du deuxième collège du conseil de
développement territorial de la direction
territoriale de Paris du grand port fluvio-maritime
de l'axe Seine

Arrêté

Modifiant l'arrêté n°IDF-2021-10-18-00001 du 19 octobre 2021 portant nomination des membres du deuxième collège du conseil de développement territorial de la direction territoriale de Paris du grand port fluviomaritime de l'axe Seine

**Le préfet de la région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris,
Grand Officier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre national du Mérite**

Vu le code des transports, notamment le livre III de sa cinquième partie ;

Vu le code des relations entre le public et l'administration ;

Vu l'ordonnance n°2004-614 du 19 mai 2021 relative à la fusion du port autonome de Paris et des grands ports maritimes du Havre et de Rouen en un établissement public unique ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2021-618 du 19 mai 2021 relatif à la fusion du port autonome de Paris et des grands ports maritimes du Havre et de Rouen en un établissement public unique ;

Vu l'arrêté n°IDF-2021-07-29-00042 du 29 juillet 2021 portant composition du conseil de développement territorial de la direction territoriale de Paris du grand port fluviomaritime de l'axe Seine et nomination des membres du troisième collège ;

Vu l'arrêté n°IDF-2021-10-13-00005 du 13 octobre 2021 relatif à la nomination des membres du premier et quatrième collèges du conseil de développement territorial de la direction territoriale de Paris du grand port fluviomaritime de l'axe Seine, modifié par l'arrêté n°IDF-2022-05-12-00001 du 12 mai 2022, par l'arrêté n° IDF-2023-09-08-00001 du 8 septembre 2023 et par l'arrêté n°IDF-2025-04-18-00007 du 18 avril 2025 ;

Vu l'arrêté n°IDF-2021-10-18-00001 du 19 octobre 2021 portant nomination des membres du deuxième collège du conseil de développement territorial de la direction territoriale de Paris du grand port fluviomaritime de l'axe Seine, complété par l'arrêté n°IDF-2021-12-07-0004 du 7 décembre 2021 ;

Vu la consultation engagée par la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris en date du 18 avril 2025 auprès des organisations syndicales départementales représentatives désignées pour le port de Paris par le ministre chargé du travail afin de recueillir leurs candidatures pour siéger au deuxième collège ;

Vu les trois noms proposés par FO Ile-de-France le 23 mai 2025 ;

Vu les trois noms proposés par l'Union Régionale CFDT Ile-de-France le 4 juin 2025 ;

Sur proposition de la préfète, secrétaire général aux politiques publiques de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris,

ARRÊTE

Article 1 : A l'article 1^{er} relatif au deuxième collège des représentants de la place portuaire de l'arrêté du 19 octobre 2021 susvisé, le premier alinéa « Monsieur François BORGET » est remplacé par l'alinéa suivant : « Madame Ouiza BETOUCHE » et le second alinéa « Monsieur Didier DEPIERRE. » est remplacé par l'alinéa suivant : « Madame Virginie ALLILL».

Article 2 : La liste actualisée des membres des quatre collèges du conseil de développement territorial de la direction territoriale de Paris du grand port fluvio-maritime de l'axe Seine est indiquée en annexe.

Article 3 : La préfète, secrétaire générale aux politiques publiques de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 24/10/2025

SIGNE

Le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris

Marc GUILLAUME

Annexe informative

de l'arrêté modifiant l'arrêté n°IDF-2021-10-18-00001 du 19 octobre 2021 portant nomination des membres du deuxième collège du conseil de développement territorial de la direction territoriale de Paris du grand port fluvio-maritime de l'axe Seine

relative à la liste des membres du conseil de développement territorial de la direction territoriale de Paris du grand port fluvio-maritime de l'axe Seine

I. Premier collège : représentants de la place portuaire

- Florence BOUTMY ;
- Cyril VAURS ;
- Marie VEREECKE ;
- Thomas DUBOIS ;
- Emma RECCO ;
- Philippe ARFI ;
- Antoine LEMOINE ;
- Arnaud DANIEL ;
- Patrick SCHMITTER.

II. Deuxième collège : représentants des personnels des entreprises exerçant leurs activités sur le port

- Ouiza BETOUCHE ;
- Virginie ALLILI ;
- Thierry BREHAM.

III. Troisième collège : représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements situés dans le ressort de la direction territoriale de Paris

a. Au titre de la région Île-de-France

Titulaire : - Delphine BÜRKLI
Titulaire : - Grégoire de LASTEYRIE

b. Au titre de la Métropole du Grand Paris

Titulaire : - Jean-Michel GENESTIER
Suppléant : - Luc CARVOUNAS

c. Au titre du Conseil départemental des Hauts-de-Seine

Titulaire : - Jean-Christophe FROMANTIN
Suppléant : - Thomas LAM

d. Au titre de la Ville de Paris

Titulaire : - Pierre RABADAN

e. Au titre de l'établissement public territorial Boucle Nord de Seine

Titulaire : - Patrice LECLERC

Suppléant : - Chaouki ABSSI

f. Au titre de l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir

Titulaire : - Denis ÖZTORUN

Suppléant : - Jean-Pierre CHAFFAUD

g. Au titre de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise

Titulaire : - Yann PERRON

Suppléant : - Pierre-Yves DUMOULIN

h. Au titre de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart

Titulaire : - Oumar DRAME

Suppléant : - Pierre PROT

IV. Quatrième collègue : représentants des milieux professionnels et associatifs intéressés par le développement de la place portuaire

- Erwan LE MEUR ;
- Séverine CHAPUS ;
- Philippe BRANDILY ;
- Isabelle LERQUIER-LAJEUNIE ;
- Didier LEANDRI ;
- Yves CONTASSOT ;
- Karine LEGER ;
- Stéphane BOUSQUET ;
- Xavier BARTH.

Rectorat de l'académie de Versailles

IDF-2025-10-14-00014

Arrêté portant nomination des membres de la
commission académique pour statuer sur appel
des décisions des conseils de discipline des
collèges et lycées



DACES 3

Bureau de la Vie de l'élève
Affaire suivie par :
Sébastien Leclère
Tél : 01 30 83 44 31
Mél : disciplinaire-
eleves.daces3
@ac-versailles.fr
3 boulevard de Lesseps
78017 Versailles Cedex

**ARRETE PORTANT NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION
ACADEMIQUE APPELEE A STATUER SUR APPEL DES DECISIONS DES
CONSEILS DE DISCIPLINE DES COLLEGES, DES LYCEES ET DES
ETABLISSEMENTS D'EDUCATION SPECIALE AINSI QUE DES CONSEILS DE
DISCIPLINE DEPARTEMENTAUX**

Le Recteur de l'académie de Versailles

Vu :

- le code de l'éducation, et notamment son article D.511-51 modifié par le décret n°2023-783 du 16 août 2023 ;
- les propositions des fédérations d'associations de parents d'élèves représentées au conseil interacadémique d'Ile-de-France ;

ARRETE

Article 1^{er} : La liste des membres de la commission académique d'appel compétente en matière disciplinaire, présidée par le recteur ou son représentant, est arrêtée comme suit, pour une durée d'un an :

Article 1-1 : Composition de la commission académique du 13 octobre au 9 novembre 2025

Catégorie de membre	Nom du titulaire	Nom du (ou des) suppléant(s)
Représentant du Recteur	M. Ronald GREC	
DASEN	Mme Valérie LEGALLICIER	Mme Véronique PAROUTY
Chefs d'établissement	Mme Karine COLLIN-DESSANS	Mme Annie DENIBAS
Professeurs	Mme Sophie BOCQUET	M. Pierre-Aimé AGNEL
Parents d'élèves PEEP	Mme Peggy PIETRE	M. Zaël GRAIGNIC et Mme Ratiba EL IMAMI
Parents d'élèves FCPE	Mme Audrey PROFIZI	M. Mathieu BAUGE et Mme Marie DOMAIN

Article 1-2 : Composition de la commission académique du 10 au 23 novembre 2025

Catégorie de membre	Nom du titulaire	Nom du (ou des) suppléant(s)
Représentant du Recteur	M. Ronald GREC	
DASEN	Mme Anaya ABBADI	Mme Rachel MEYNENT
Chefs d'établissement	Mme Juliette AUBRY	Mme Karine COLLIN-DESSANS
Professeurs	Mme Sophie BOCQUET	M. Pierre-Aimé AGNEL
Parents d'élèves PEEP	Mme Peggy PIETRE	M. Zaël GRAIGNIC et Mme Ratiba EL IMAMI
Parents d'élèves FCPE	Mme Audrey PROFIZI	M. Mathieu BAUGE et Mme Marie DOMAIN

Article 1-3 : Composition de la commission académique du 24 au 30 novembre 2025

Catégorie de membre	Nom du titulaire	Nom du (ou des) suppléant(s)
Représentant du Recteur	M. Ronald GREC	
DASEN	Mme Rachel MEYNENT	Mme Véronique PAROUTY
Chefs d'établissement	Mme Elisabeth PAYEN	Mme Juliette AUBRY
Professeurs	Mme Sophie BOCQUET	M. Pierre-Aimé AGNEL
Parents d'élèves PEEP	Mme Peggy PIETRE	M. Zaël GRAIGNIC et Mme Ratiba EL IMAMI
Parents d'élèves FCPE	Mme Audrey PROFIZI	M. Mathieu BAUGE et Mme Marie DOMAIN

Article 1-4 : Composition de la commission académique du 1^{er} au 7 décembre 2025

Catégorie de membre	Nom du titulaire	Nom du (ou des) suppléant(s)
Représentant du Recteur	M. Ronald GREC	
DASEN	Mme Valérie LEGALLICIER	Mme Rachel MEYNENT
Chefs d'établissement	Mme Juliette AUBRY	Mme Elisabeth PAYEN
Professeurs	Mme Sophie BOCQUET	M. Olivier DUTOUR
Parents d'élèves PEEP	Mme Peggy PIETRE	M. Zaël GRAIGNIC et Mme Ratiba EL IMAMI
Parents d'élèves FCPE	Mme Audrey PROFIZI	M. Mathieu BAUGE et Mme Marie DOMAIN

Article 1-5 : Composition de la commission académique du 8 au 14 décembre 2025

Catégorie de membre	Nom du titulaire	Nom du (ou des) suppléant(s)
Représentant du Recteur	M. Ronald GREC	
DASEN	Mme Anaya ABBADI	Mme Rachel MEYNENT
Chefs d'établissement	Mme Karine COLLIN-DESSANS	Mme Annie DENIBAS
Professeurs	Mme Nathalie LESNE	M. Pierre-Aimé AGNEL
Parents d'élèves PEEP	Mme Peggy PIETRE	M. Zaël GRAIGNIC et Mme Ratiba EL IMAMI
Parents d'élèves FCPE	Mme Audrey PROFIZI	M. Mathieu BAUGE et Mme Marie DOMAIN

Article 1-6 : Composition de la commission académique du 15 décembre 2025 au 4 janvier 2026

Catégorie de membre	Nom du titulaire	Nom du (ou des) suppléant(s)
Représentant du Recteur	M. Ronald GREC	
DASEN	Mme Véronique PAROUTY	Mme Rachel MEYNENT
Chefs d'établissement	Mme Juliette AUBRY	Mme Elisabeth PAYEN
Professeurs	M. Sophie BOCQUET	M. Pierre-Aimé AGNEL
Parents d'élèves PEEP	Mme Peggy PIETRE	M. Zaël GRAIGNIC et Mme Ratiba EL IMAMI
Parents d'élèves FCPE	Mme Audrey PROFIZI	M. Mathieu BAUGE et Mme Marie DOMAIN

Article 1-7 : Composition de la commission académique du 5 au 11 janvier 2026

Catégorie de membre	Nom du titulaire	Nom du (ou des) suppléant(s)
Représentant du Recteur	M. Ronald GREC	
DASEN	Mme Valérie LEGALLICIER	Mme Véronique PAROUTY
Chefs d'établissement	Mme Karine COLLIN-DESSANS	Mme Juliette AUBRY
Professeurs	Mme Nathalie LESNE	M. Pierre-Aimé AGNEL
Parents d'élèves PEEP	Mme Peggy PIETRE	M. Zaël GRAIGNIC et Mme Ratiba EL IMAMI
Parents d'élèves FCPE	Mme Audrey PROFIZI	M. Mathieu BAUGE et Mme Marie DOMAIN

Article 1-8 : Composition de la commission académique du 12 au 18 janvier 2026

Catégorie de membre	Nom du titulaire	Nom du (ou des) suppléant(s)
Représentant du Recteur	M. Ronald GREC	
DASEN	Mme Véronique PAROUTY	Mme Rachel MEYNENT
Chefs d'établissement	Mme Juliette AUBRY	Mme Elisabeth PAYEN
Professeurs	M. Olivier DUTOUR	Mme Sophie BOCQUET
Parents d'élèves PEEP	Mme Peggy PIETRE	M. Zaël GRAIGNIC et Mme Ratiba EL IMAMI
Parents d'élèves FCPE	Mme Audrey PROFIZI	M. Mathieu BAUGE et Mme Marie DOMAIN

Article 1-9 : Composition de la commission académique du 19 au 25 janvier 2026

Catégorie de membre	Nom du titulaire	Nom du (ou des) suppléant(s)
Représentant du Recteur	M. Ronald GREC	
DASEN	Mme Rachel MEYNENT	Mme Véronique PAROUTY
Chefs d'établissement	Mme Annie DENIBAS	Mme Elisabeth PAYEN
Professeurs	Mme Sophie BOCQUET	M. Pierre-Aimé AGNEL
Parents d'élèves PEEP	Mme Peggy PIETRE	M. Zaël GRAIGNIC et Mme Ratiba EL IMAMI
Parents d'élèves FCPE	Mme Audrey PROFIZI	M. Mathieu BAUGE et Mme Marie DOMAIN

Article 1-10 : Composition de la commission académique du 26 janvier au 1^{er} février 2026

Catégorie de membre	Nom du titulaire	Nom du (ou des) suppléant(s)
Représentant du Recteur	M. Ronald GREC	
DASEN	Mme Valérie LEGALLICIER	Mme Rachel MEYNENT
Chefs d'établissement	Mme Juliette AUBRY	Mme Elisabeth PAYEN
Professeurs	Mme Sophie BOCQUET	M. Pierre-Aimé AGNEL
Parents d'élèves PEEP	Mme Peggy PIETRE	M. Zaël GRAIGNIC et Mme Ratiba EL IMAMI
Parents d'élèves FCPE	Mme Audrey PROFIZI	M. Mathieu BAUGE et Mme Marie DOMAIN

Article 1-11 : Composition de la commission académique du 2 au 8 février 2026

Catégorie de membre	Nom du titulaire	Nom du (ou des) suppléant(s)
Représentant du Recteur	M. Ronald GREC	
DASEN	Mme Véronique PAROUTY	Mme Rachel MEYNENT
Chefs d'établissement	Mme Karine COLLIN-DESSANS	Mme Elisabeth PAYEN
Professeurs	M. Olivier DUTOUR	Mme Sophie BOCQUET
Parents d'élèves PEEP	Mme Peggy PIETRE	M. Zaël GRAIGNIC et Mme Ratiba EL IMAMI
Parents d'élèves FCPE	Mme Audrey PROFIZI	M. Mathieu BAUGE et Mme Marie DOMAIN

Article 1-12 : Composition de la commission académique du 9 au 15 février 2026

Catégorie de membre	Nom du titulaire	Nom du (ou des) suppléant(s)
Représentant du Recteur	M. Ronald GREC	
DASEN	Mme Véronique PAROUTY	Mme Rachel MEYNENT
Chefs d'établissement	Mme Annie DENIBAS	Mme Juliette AUBRY
Professeurs	M. Olivier DUTOUR	M. Pierre-Aimé AGNEL
Parents d'élèves PEEP	Mme Peggy PIETRE	M. Zaël GRAIGNIC et Mme Ratiba EL IMAMI
Parents d'élèves FCPE	Mme Audrey PROFIZI	M. Mathieu BAUGE et Mme Marie DOMAIN

Article 1-13 : Composition de la commission académique du 16 février au 8 mars 2026

Catégorie de membre	Nom du titulaire	Nom du (ou des) suppléant(s)
Représentant du Recteur	M. Ronald GREC	
DASEN	Mme Rachel MEYNENT	Mme Véronique PAROUTY
Chefs d'établissement	Mme Elisabeth PAYEN	Mme Juliette AUBRY
Professeurs	Mme Sophie BOCQUET	M. Pierre-Aimé AGNEL
Parents d'élèves PEEP	Mme Peggy PIETRE	M. Zaël GRAIGNIC et Mme Ratiba EL IMAMI
Parents d'élèves FCPE	Mme Audrey PROFIZI	M. Mathieu BAUGE et Mme Marie DOMAIN

Article 1-14 : Composition de la commission académique du 9 au 15 mars 2026

Catégorie de membre	Nom du titulaire	Nom du (ou des) suppléant(s)
Représentant du Recteur	M. Ronald GREC	
DASEN	Mme Anaya ABBADI	Mme Rachel MEYNENT
Chefs d'établissement	Mme Juliette AUBRY	Mme Karine COLLIN-DESSANS
Professeurs	Mme Nathalie LESNE	M. Pierre-Aimé AGNEL
Parents d'élèves PEEP	Mme Peggy PIETRE	M. Zaël GRAIGNIC et Mme Ratiba EL IMAMI
Parents d'élèves FCPE	Mme Audrey PROFIZI	M. Mathieu BAUGE et Mme Marie DOMAIN

Article 1-15 : Composition de la commission académique du 16 au 22 mars 2026

Catégorie de membre	Nom du titulaire	Nom du (ou des) suppléant(s)
Représentant du Recteur	M. Ronald GREC	
DASEN	Mme Véronique PAROUTY	Mme Rachel MEYNENT
Chefs d'établissement	Mme Elisabeth PAYEN	Mme Karine COLLIN-DESSANS
Professeurs	Mme Sophie BOCQUET	M. Pierre-Aimé AGNEL
Parents d'élèves PEEP	Mme Peggy PIETRE	M. Zaël GRAIGNIC et Mme Ratiba EL IMAMI
Parents d'élèves FCPE	Mme Audrey PROFIZI	M. Mathieu BAUGE et Mme Marie DOMAIN

Article 1-16 : Composition de la commission académique du 23 au 29 mars 2026

Article 1-16-a : Composition de la commission académique du 23 au 24 mars 2026

Catégorie de membre	Nom du titulaire	Nom du (ou des) suppléant(s)
Représentant du Recteur	M. Ronald GREC	
DASEN	Mme Rachel MEYNENT	Mme Véronique PAROUTY
Chefs d'établissement	Mme Karine COLLIN-DESSANS	Mme Elisabeth PAYEN
Professeurs	M. Pierre-Aimé AGNEL	Mme Sophie BOCQUET
Parents d'élèves PEEP	Mme Peggy PIETRE	M. Zaël GRAIGNIC et Mme Ratiba EL IMAMI
Parents d'élèves FCPE	Mme Audrey PROFIZI	M. Mathieu BAUGE et Mme Marie DOMAIN

Article 1-16-b : Composition de la commission académique du 25 au 29 mars 2026

Catégorie de membre	Nom du titulaire	Nom du (ou des) suppléant(s)
Représentant du Recteur	M. Ronald GREC	
DASEN	Mme Véronique PAROUTY	Mme Rachel MEYNENT
Chefs d'établissement	Mme Karine COLLIN-DESSANS	Mme Annie DENIBAS
Professeurs	M. Pierre-Aimé AGNEL	Mme Sophie BOCQUET
Parents d'élèves PEEP	Mme Peggy PIETRE	M. Zaël GRAIGNIC et Mme Ratiba EL IMAMI
Parents d'élèves FCPE	Mme Audrey PROFIZI	M. Mathieu BAUGE et Mme Marie DOMAIN

Article 1-17 : Composition de la commission académique du 30 mars au 5 avril 2026

Catégorie de membre	Nom du titulaire	Nom du (ou des) suppléant(s)
Représentant du Recteur	M. Ronald GREC	
DASEN	Mme Rachel MEYNENT	Mme Véronique PAROUTY
Chefs d'établissement	Mme Annie DENIBAS	Mme Juliette Aubry
Professeurs	Mme Sophie BOCQUET	M. Pierre-Aimé AGNEL
Parents d'élèves PEEP	Mme Peggy PIETRE	M. Zaël GRAIGNIC et Mme Ratiba EL IMAMI
Parents d'élèves FCPE	Mme Audrey PROFIZI	M. Mathieu BAUGE et Mme Marie DOMAIN

Article 1-18 : Composition de la commission académique du 6 au 12 avril 2026

Catégorie de membre	Nom du titulaire	Nom du (ou des) suppléant(s)
Représentant du Recteur	M. Ronald GREC	
DASEN	Mme Valérie LEGALLICIER	Mme Rachel MEYNENT
Chefs d'établissement	Mme Juliette AUBRY	Mme Elisabeth PAYEN
Professeurs	M. Olivier DUTOUR	M. Pierre-Aimé AGNEL
Parents d'élèves PEEP	Mme Peggy PIETRE	M. Zaël GRAIGNIC et Mme Ratiba EL IMAMI
Parents d'élèves FCPE	Mme Audrey PROFIZI	M. Mathieu BAUGE et Mme Marie DOMAIN

Article 1-19 : Composition de la commission académique du 13 avril au 3 mai 2026

Catégorie de membre	Nom du titulaire	Nom du (ou des) suppléant(s)
Représentant du Recteur	M. Ronald GREC	
DASEN	Mme Rachel MEYNENT	Mme Véronique PAROUTY
Chefs d'établissement	Mme Elisabeth PAYEN	Mme Karine COLLIN-DESSANS
Professeurs	M. Pierre-Aimé AGNEL	M. Olivier DUTOUR
Parents d'élèves PEEP	Mme Peggy PIETRE	M. Zaël GRAIGNIC et Mme Ratiba EL IMAMI
Parents d'élèves FCPE	Mme Audrey PROFIZI	M. Mathieu BAUGE et Mme Marie DOMAIN

Article 1-20 : Composition de la commission académique du 4 au 10 mai 2026

Catégorie de membre	Nom du titulaire	Nom du (ou des) suppléant(s)
Représentant du Recteur	M. Ronald GREC	
DASEN	Mme Valérie LEGALLICIER	Mme Rachel MEYNENT
Chefs d'établissement	Mme Juliette AUBRY	Mme Elisabeth PAYEN
Professeurs	M. Olivier DUTOUR	M. Pierre-Aimé AGNEL
Parents d'élèves PEEP	Mme Peggy PIETRE	M. Zaël GRAIGNIC et Mme Ratiba EL IMAMI
Parents d'élèves FCPE	Mme Audrey PROFIZI	M. Mathieu BAUGE et Mme Marie DOMAIN

Article 1-21 : Composition de la commission académique du 11 au 17 mai 2026

Catégorie de membre	Nom du titulaire	Nom du (ou des) suppléant(s)
Représentant du Recteur	M. Ronald GREC	
DASEN	Mme Anaya ABBADI	Mme Véronique PAROUTY
Chefs d'établissement	Mme Karine COLLIN-DESSANS	Mme Annie DENIBAS
Professeurs	M. Olivier DUTOUR	M. Pierre-Aimé AGNEL
Parents d'élèves PEEP	Mme Peggy PIETRE	M. Zaël GRAIGNIC et Mme Ratiba EL IMAMI
Parents d'élèves FCPE	Mme Audrey PROFIZI	M. Mathieu BAUGE et Mme Marie DOMAIN

Article 1-22 : Composition de la commission académique du 18 au 24 mai 2026

Catégorie de membre	Nom du titulaire	Nom du (ou des) suppléant(s)
Représentant du Recteur	M. Ronald GREC	
DASEN	Mme Rachel MEYNENT	Mme Véronique PAROUTY
Chefs d'établissement	Mme Karine COLLIN-DESSANS	Mme Juliette AUBRY
Professeurs	M. Olivier DUTOUR	M. Pierre-Aimé AGNEL
Parents d'élèves PEEP	Mme Peggy PIETRE	M. Zaël GRAIGNIC et Mme Ratiba EL IMAMI
Parents d'élèves FCPE	Mme Audrey PROFIZI	M. Mathieu BAUGE et Mme Marie DOMAIN

Article 1-23 : Composition de la commission académique du 25 au 31 mai 2026

Catégorie de membre	Nom du titulaire	Nom du (ou des) suppléant(s)
Représentant du Recteur	M. Ronald GREC	
DASEN	Mme Véronique PAROUTY	Mme Rachel MEYNENT
Chefs d'établissement	Mme Elisabeth PAYEN	Mme Annie DENIBAS
Professeurs	M. Olivier DUTOUR	M. Pierre-Aimé AGNEL
Parents d'élèves PEEP	Mme Peggy PIETRE	M. Zaël GRAIGNIC et Mme Ratiba EL IMAMI
Parents d'élèves FCPE	Mme Audrey PROFIZI	M. Mathieu BAUGE et Mme Marie DOMAIN

Article 1-24 : Composition de la commission académique du 1^{er} au 7 juin 2026

Article 1-24-a : Composition de la commission académique du 1^{er} au 2 juin 2026

Catégorie de membre	Nom du titulaire	Nom du (ou des) suppléant(s)
Représentant du Recteur	M. Ronald GREC	
DASEN	Mme Anaya ABBADI	Mme Véronique PAROUTY
Chefs d'établissement	Mme Karine COLLIN-DESSANS	Mme Elisabeth PAYEN
Professeurs	M. Pierre-Aimé AGNEL	Mme Sophie BOCQUET
Parents d'élèves PEEP	Mme Peggy PIETRE	M. Zaël GRAIGNIC et Mme Ratiba EL IMAMI
Parents d'élèves FCPE	Mme Audrey PROFIZI	M. Mathieu BAUGE et Mme Marie DOMAIN

Article 1-24-b : Composition de la commission académique du 3 au 7 juin 2026

Catégorie de membre	Nom du titulaire	Nom du (ou des) suppléant(s)
Représentant du Recteur	M. Ronald GREC	
DASEN	Mme Valérie LEGALLICIER	Mme Rachel MEYNENT
Chefs d'établissement	Mme Annie DENIBAS	Mme Elisabeth PAYEN
Professeurs	M. Pierre-Aimé AGNEL	Mme Sophie BOCQUET
Parents d'élèves PEEP	Mme Peggy PIETRE	M. Zaël GRAIGNIC et Mme Ratiba EL IMAMI
Parents d'élèves FCPE	Mme Audrey PROFIZI	M. Mathieu BAUGE et Mme Marie DOMAIN

Article 1-25 : Composition de la commission académique du 8 au 14 juin 2026

Catégorie de membre	Nom du titulaire	Nom du (ou des) suppléant(s)
Représentant du Recteur	M. Ronald GREC	
DASEN	Mme Rachel MEYNENT	Mme Véronique PAROUTY
Chefs d'établissement	Mme Juliette AUBRY	Mme Annie DENIBAS
Professeurs	M. Olivier DUTOUR	M. Pierre-Aimé AGNEL
Parents d'élèves PEEP	Mme Peggy PIETRE	M. Zaël GRAIGNIC et Mme Ratiba EL IMAMI
Parents d'élèves FCPE	Mme Audrey PROFIZI	M. Mathieu BAUGE et Mme Marie DOMAIN

Article 1-26 : Composition de la commission académique du 15 au 21 juin 2026

Article 1-26-a : Composition de la commission académique du 15 au 16 juin 2026

Catégorie de membre	Nom du titulaire	Nom du (ou des) suppléant(s)
Représentant du Recteur	M. Ronald GREC	
DASEN	Mme Véronique PAROUTY	Mme Rachel MEYNENT
Chefs d'établissement	Mme Juliette AUBRY	Mme Elisabeth PAYEN
Professeurs	M. Pierre-Aimé AGNEL	Mme Sophie BOCQUET
Parents d'élèves PEEP	Mme Peggy PIETRE	M. Zaël GRAIGNIC et Mme Ratiba EL IMAMI
Parents d'élèves FCPE	Mme Audrey PROFIZI	M. Mathieu BAUGE et Mme Marie DOMAIN

Article 1-26-b : Composition de la commission académique du 17 au 21 juin 2026

Catégorie de membre	Nom du titulaire	Nom du (ou des) suppléant(s)
Représentant du Recteur	M. Ronald GREC	
DASEN	Mme Anaya ABBADI	Mme Véronique PAROUTY
Chefs d'établissement	Mme Karine COLLIN-DESSANS	Mme Juliette AUBRY
Professeurs	M. Pierre-Aimé AGNEL	Mme Sophie BOCQUET
Parents d'élèves PEEP	Mme Peggy PIETRE	M. Zaël GRAIGNIC et Mme Ratiba EL IMAMI
Parents d'élèves FCPE	Mme Audrey PROFIZI	M. Mathieu BAUGE et Mme Marie DOMAIN

Article 1-27 : Composition de la commission académique du 22 au 28 juin 2026

Catégorie de membre	Nom du titulaire	Nom du (ou des) suppléant(s)
Représentant du Recteur	M. Ronald GREC	
DASEN	Mme Rachel MEYNENT	Mme Véronique PAROUTY
Chefs d'établissement	Mme Karine COLLIN-DESSANS	Mme Elisabeth PAYEN
Professeurs	M. Olivier DUTOUR	M. Pierre-Aimé AGNEL
Parents d'élèves PEEP	Mme Peggy PIETRE	M. Zaël GRAIGNIC et Mme Ratiba EL IMAMI
Parents d'élèves FCPE	Mme Audrey PROFIZI	M. Mathieu BAUGE et Mme Marie DOMAIN

Article 1-28 : Composition de la commission académique du 29 juin au 5 juillet 2026

Article 1-28-a : Composition de la commission académique du 29 au 30 juin 2026

Catégorie de membre	Nom du titulaire	Nom du (ou des) suppléant(s)
Représentant du Recteur	M. Ronald GREC	
DASEN	Mme Véronique PAROUTY	Mme Rachel MEYNENT
Chefs d'établissement	Mme Elisabeth PAYEN	Mme Karine COLLIN-DESSANS
Professeurs	M. Pierre-Aimé AGNEL	M. Olivier DUTOUR
Parents d'élèves PEEP	Mme Peggy PIETRE	M. Zaël GRAIGNIC et Mme Ratiba EL IMAMI
Parents d'élèves FCPE	Mme Audrey PROFIZI	M. Mathieu BAUGE et Mme Marie DOMAIN

Article 1-28-b : Composition de la commission académique du 1^{er} au 5 juillet 2026

Catégorie de membre	Nom du titulaire	Nom du (ou des) suppléant(s)
Représentant du Recteur	M. Ronald GREC	
DASEN	Mme Valérie LEGALLICIER	Mme Véronique PAROUTY
Chefs d'établissement	Mme Karine COLLIN-DESSANS	Mme Elisabeth PAYEN
Professeurs	M. Pierre-Aimé AGNEL	M. Olivier DUTOUR
Parents d'élèves PEEP	Mme Peggy PIETRE	M. Zaël GRAIGNIC et Mme Ratiba EL IMAMI
Parents d'élèves FCPE	Mme Audrey PROFIZI	M. Mathieu BAUGE et Mme Marie DOMAIN

Article 1-29 : Composition de la commission académique du 6 juillet au 6 septembre 2026

Catégorie de membre	Nom du titulaire	Nom du (ou des) suppléant(s)
Représentant du Recteur	M. Ronald GREC	
DASEN	Mme Anaya ABBADI	Mme Rachel MEYNENT
Chefs d'établissement	Mme Karine COLLIN-DESSANS	Mme Elisabeth PAYEN
Professeurs	M. Olivier DUTOUR	M. Pierre-Aimé AGNEL
Parents d'élèves PEEP	Mme Peggy PIETRE	M. Zaël GRAIGNIC et Mme Ratiba EL IMAMI
Parents d'élèves FCPE	Mme Audrey PROFIZI	M. Mathieu BAUGE et Mme Marie DOMAIN

Article 1-30 : Composition de la commission académique du 7 au 20 septembre 2026

Catégorie de membre	Nom du titulaire	Nom du (ou des) suppléant(s)
Représentant du Recteur	M. Ronald GREC	
DASEN	Mme Rachel MEYNENT	Mme Véronique PAROUTY
Chefs d'établissement	Mme Annie DENIBAS	Mme Elisabeth PAYEN
Professeurs	M. Olivier DUTOUR	M. Pierre-Aimé AGNEL
Parents d'élèves PEEP	Mme Peggy PIETRE	M. Zaël GRAIGNIC et Mme Ratiba EL IMAMI
Parents d'élèves FCPE	Mme Audrey PROFIZI	M. Mathieu BAUGE et Mme Marie DOMAIN

Article 2 : Le secrétaire général de l'académie de Versailles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Versailles, le 14 octobre 2025

Signé

Étienne CHAMPION